

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Haut-Jura Saint-Claude



13 bis Boulevard de la République
39200 SAINT-CLAUDE
03 84 45 89 00
contact@hautjurasaintclaud.fr
www.hautjurasaintclaud.fr

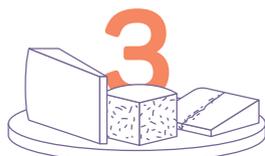
Politique
de Santé
Incitative

LE HAUT-JURA
N'ATTEND
QUE VOUS

Haut-Jura Saint-Claude



savoir-faire majeurs :
fabrication de pipes,
taille du diamant et
tournerie (bois, corne)



fromages AOP :
Comté, Morbier,
Bleu de Gex Haut-Jura





Édito

La Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude poursuit sa dynamique en matière de santé en instaurant une nouvelle politique, qui vise à encourager et faciliter l'installation de nouveaux professionnels. Le territoire fait face à une baisse du nombre de médecins généralistes, dentistes, kinésithérapeutes... ainsi qu'à un vieillissement de l'ensemble des professionnels en activité dont le renouvellement n'est pas assuré. Grâce à la signature d'un contrat de partenariat, la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude s'est engagée dans une politique de santé intercommunale. Celle-ci doit permettre de répondre à différents enjeux : faire face au vieillissement des professionnels de santé, anticiper les besoins et les déficits en professionnels de santé, répondre à la demande de la population en termes de soins et lutter contre la désertification médicale. Avec le Pays du Haut-Jura et la construction de trois infrastructures dédiées, la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude poursuit sa politique en faveur de la santé. Un seul objectif pour le territoire : coordonner nos actions pour favoriser à terme l'installation de nouveaux professionnels de Santé.

Jean-François DEMARCHI

Vice-Président en charge du Projet Santé



NATURE

Sauvage et préservé, le Haut-Jura offre des paysages uniques aux reliefs variés, composés de combes, de vastes espaces, de cascades et de lacs, de forêts... En toute saison, à votre rythme, lâchez prise et laissez-vous séduire par la beauté de la nature.

ARTISANAT

Haut-Jura Saint-Claude abrite de nombreux savoir-faire. Prenez le temps de pousser les portes des ateliers qui dessinent les routes du massif et découvrez des savoir-faire emblématiques transmis depuis des siècles : tournerie ; fabrication de pipes et taille de diamants.

CULTURE

De ses 1 500 ans d'histoire, la ville de Saint-Claude garde un héritage fort. Le Haut-Jura est à l'unisson. Sites culturels, patrimoine, monuments, visites, les férus d'histoire et de culture seront séduits par les précieux atouts du secteur.

GASTRONOMIE

Fromages, plats typiques salés ou sucrés, produits locaux... Les spécialités culinaires et les producteurs ne manquent pas ! Vous en trouverez, en toute saison, de quoi vous cuisiner un bon repas.

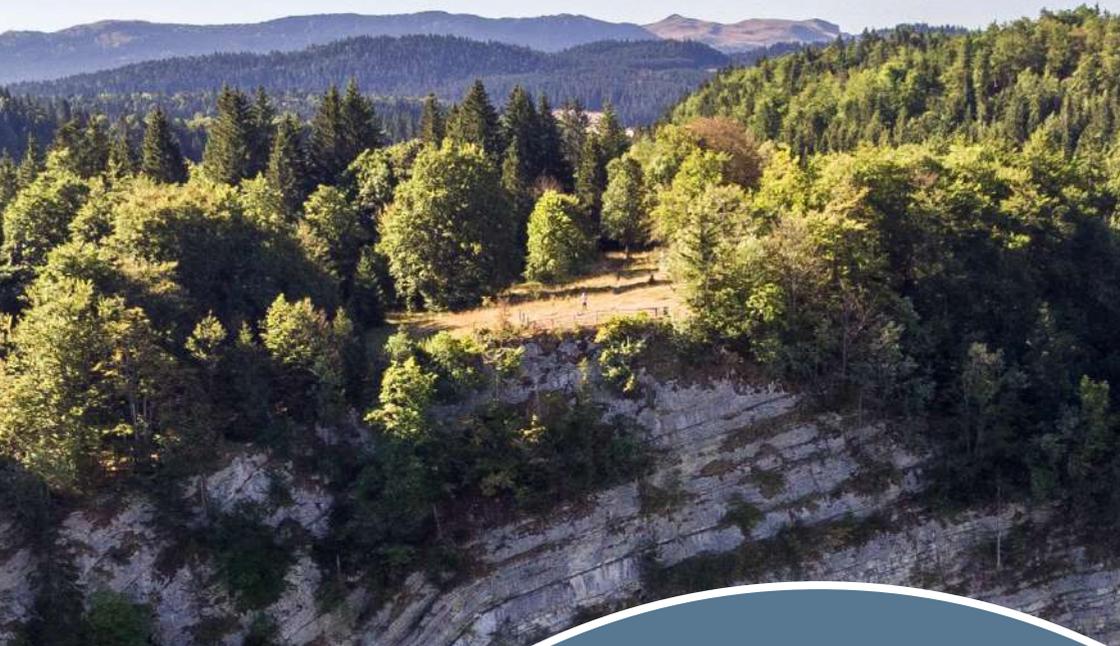
HIVER

Avec ses grandes combes et ses forêts, de vastes espaces où les hommes côtoient une nature riche et préservée, les Hautes-Combes du Jura sont souvent comparées à un petit Canada.

AVENTURE

La région offre une mosaïque de sports et de loisirs dans un décor de moyenne montagne... Un véritable terrain de jeu grandeur nature vous attend pour faire le plein de détente et d'aventure.





HAUT-JURA SAINT-CLAUDE :

- 19 649 habitants
- 22 communes : *Avignon-les-Saint-Claude, Bellecombe, Chassal-Molinges, Choux, Coiserette, Coteaux-du-Lizon, Coyrière, La Pesse, La Rixouse, Lajoux, Larrivoire, Lavans-les-Saint-Claude, Les Bouchoux, Les Moussières, Leschères, Ravilloles, Rogna, Saint-Claude, Septmoncel-Les Molunes, Villard-Saint-Sauveur, Viry, Vulvoz.*
- Trois forces économiques complémentaires : l'industrie (injection plastique, lunetterie, jouet, décolletage), le tourisme (sites nordiques, tourisme vert), les activités agricoles (productions laitières et fromagères) et sylvicoles.

LES SERVICES PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE :

- Écoles / collèges / lycées
- Crèches / garderies
- Centre hospitalier Louis Jaillon
- 3 maisons de santé pluridisciplinaires
- Une médiathèque et 2 antennes
- Conservatoire de musique
- Musées (dont un musée de France)
- Prochainement un centre nautique







LA SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

Le tableau ci-dessous détaille l'offre de soins existante sur le territoire :

	< 40 ans	40 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 ans et +	TOTAL
Médecins	2	5	0	2	3	12
Kinésithérapeutes	8	3	1	4	4	20
Orthophonistes	0	0	0	1	1	2
Dentistes	2	1	0	1	1	5

Dans le cas d'une projection à 10 ans, pour permettre le remplacement des professionnels partant en retraite, il faut envisager le recrutement de 5 médecins, 7 kinésithérapeutes, 2 orthophonistes et 2 dentistes.

NOTRE POLITIQUE SANTÉ INCITATIVE

La Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude s'est engagée dans la réalisation d'équipements de santé structurants à l'échelle de son territoire, en construisant 3 maisons de santé pluridisciplinaires. Aujourd'hui, il apparaît nécessaire de s'engager dans une politique volontariste d'accompagnement, afin de faciliter l'arrivée de nouveaux professionnels de santé pour renforcer les équipes en place mais aussi assurer un service de qualité auprès des populations concernées.

Cette politique s'articule dans sa phase initiale autour de trois axes :

- Aide à l'installation,
- Aide aux professionnels du territoire,
- Accueil et accompagnement des étudiants en santé.

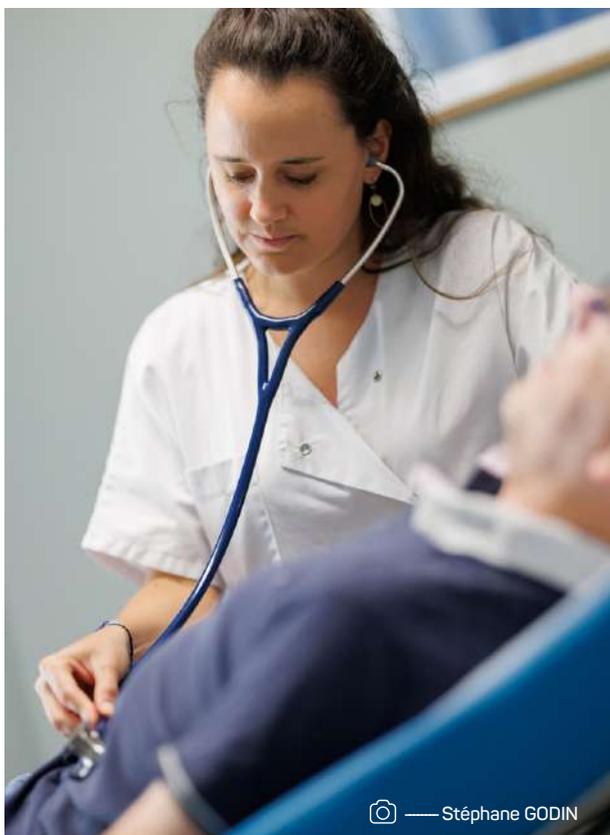
AXE 1 : ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION

• AIDE AU LOGEMENT

La collectivité met à la disposition des médecins, kinésithérapeutes, orthophonistes, dentistes et leurs stagiaires, des logements refait à neuf et meublés. Gratuité du loyer pendant 6 mois. Participation aux charges de 55€ / semaine pour les professionnels de santé et 50€ / semaine pour les stagiaires.

• PRIME D'INSTALLATION

Une prime est accordée par la Communauté de communes aux médecins, kinésithérapeutes, orthophonistes et dentistes, qui s'installent sur le territoire de la collectivité pendant au moins 5 ans, a minima 40% en cabinet libéral. Le surplus du temps d'activité pouvant se faire dans un établissement hospitalier ou médico- social du territoire.



— Stéphane GODIN

Profession	ARS*	CCHJSC	TOTAL
Médecin - dentiste	50 000€	30 000€	80 000€
Kinésithérapeute	49 000€	30 000€	79 000€
Orthophoniste	30 000€	30 000€	60 000€

*Sous réserve de modification des conditions d'attribution par l'ARS et du zonage ZIP.

AXE 2 : AIDE AUX PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

Les médecins généralistes et spécialistes, kinésithérapeutes, orthophonistes et dentistes exerçant leur activité sur le territoire de la Communauté de Communes et qui accueillent des stagiaires, peuvent bénéficier d'une allocation d'accueil de 100 € par semaine ou 20 € par jour d'accueil.

AXE 3 : ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS SANTÉ



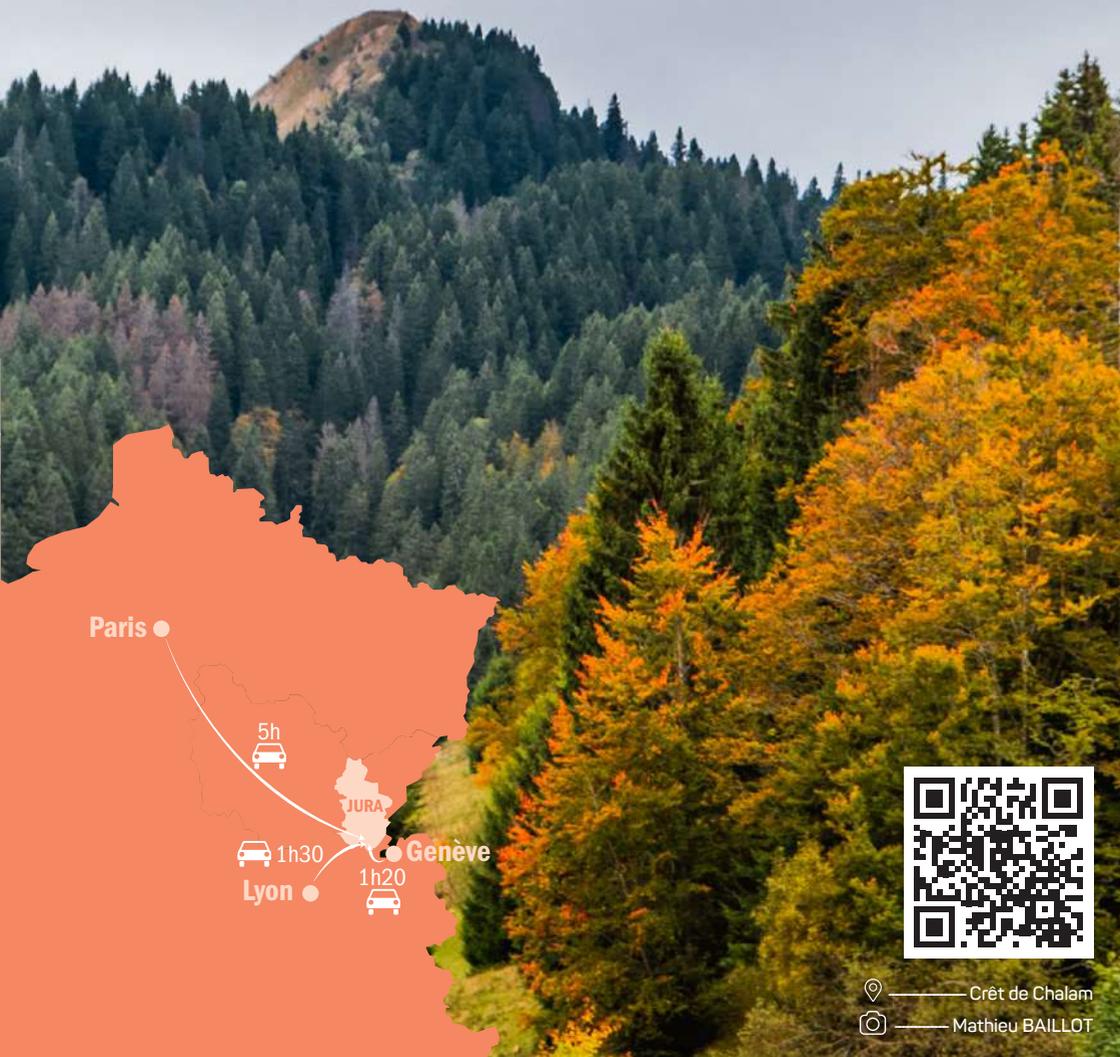
La collectivité propose une allocation d'études à destination des étudiants domiciliés en Bourgogne Franche-Comté et dans l'Ain.

En contrepartie, l'étudiant s'engagera à exercer dès la fin de ses études sur le territoire Haut-Jura Saint-Claude, pour une durée minimum de 5 ans.

Professions	Conditions d'attribution	Boursier	Non boursier
Médecins	À compter de la 2 ^e année d'études	7 000 €/an	6 000€/an
Kinésithérapeutes	À compter de la 2 ^e année d'études	7 000 €/an	6 000€/an
Orthophonistes	À compter de la 2 ^e année d'études	7 000 €/an	6 000€/an
Dentistes	À compter de la 2 ^e année d'études	7 000 €/an	6 000€/an



REJOIGNEZ LA TEAM HAUT-JURA



Paris ●

5h
🚗

1h30
🚗

Lyon ●

JURA

● Genève

1h20
🚗



📍 — Crêt de Chalam

📷 — Mathieu BAILLOT



Pour nous joindre :

13 bis Boulevard de la République
39200 SAINT-CLAUDE

03 84 45 89 00

contact@hautjurasaintclaude.fr
www.hautjurasaintclaude.fr

 — Canyoning Haut-Jura
 — Stéphane GODIN

Politique santé incitative 2025 - IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Crédits photos : Haut-Jura Saint-Claude, ses services, ses structures et ses agents
Stéphane GODIN · Benjamin BECKER · Maxime NOYON · Lilian MENETRIER · Syndicat du Morbier